



PUBLIC

Tout professionnel en poste/ souhaitant s'orienter vers la fonction d'Agent de service médico-social



PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter



DURÉE

456 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (niveau 3 CAP/BEP)
Enregistré au RNCP (N°35028)

» CONTEXTE

- Dans le secteur médico-social, les métiers des professionnels de l'autonomie et du grand âge évoluent et font appel à de nouvelles fonctions, spécifiques aux lieux de vie pour personnes dépendantes.
- On attend des agents de service un ensemble particulier de compétences afin de s'adapter aux évolutions des populations accueillies en établissements et de contribuer à leur prise en charge globale.
- La qualification des agents de service en établissements médicaux sociaux est déterminante pour répondre à l'enjeu sociétal d'accompagnement des personnes dépendantes. En offrant un premier niveau de qualification, le titre ASMS peut contribuer à l'attractivité du secteur.
- Le titre professionnel d'Agent de service médico-social (ASMS) réunit ces compétences, les rend visibles et permet leur reconnaissance.

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Validation de tout ou partie des 3 blocs de compétences du Référentiel du Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS).

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents ;
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement ;
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation/Jeux de rôle sur Plateau technique
- Approche réflexive individuelle et collective
- Etudes de cas



DATES ET LIEUX

- 04/12/2023 au 22/03/2024
- AGEN 47



TARIFS

4 550€ net/personne



INTERVENANTS

Professionnels soignants et paramédicaux du secteur sanitaire et/ou médico-social



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

BLOC DE COMPETENCE N° 1 :

Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- ✓ Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- ✓ Appliquer les protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

BLOC DE COMPETENCE N° 2 :

Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- ✓ Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- ✓ Contribuer au service des repas des résidents

BLOC DE COMPETENCE N° 3 :

Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- ✓ Accompagner le résident dans ses déplacements
- ✓ Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

COMPETENCES TRANSVERSALES

- ✓ Communiquer avec le résident, les visiteurs, et l'équipe pluridisciplinaire